

Le magazine de
la Communauté
de Communes
du Bassin
de Marennes

Vert & Bleu

N°61

Octobre
Novembre
Décembre
2019



P.6

Broue : un logis seigneurial dominant les marais salants

Assumer nos missions de service public, pour vous



Cet été encore, les accueils de loisirs du Bassin de Marennes ont su faire face à une augmentation croissante des demandes d'inscription, que ce soit au centre de loisirs (3 à 12 ans) ou dans les Locaux jeunes (11 à 17 ans). Près de 600 enfants et adolescents ont ainsi pu être accueillis par une trentaine d'animateurs qualifiés, sur différents sites ouverts à cet effet. En assurant

cette mission de service, la Communauté de Communes (CdC) et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) entendent faciliter la vie des familles tout en proposant aux jeunes du territoire des activités riches et variées dans le cadre d'un projet pédagogique et d'éducation populaire décliné tout au long de l'année.

Autre satisfaction de cet été : l'accueil sans soucis particuliers de sept groupes de Gens du voyage, soit 330 familles, sur l'aire d'accueil de grands passages gérée par la Communauté de Communes et située à Saint-Just-Luzac. Cette année accessible – contrairement à l'été dernier –, cette aire d'accueil a été mise en service avec l'autorisation du Préfet, évitant ainsi les importantes occupations illégales de terrains que nous avons connues en 2018. La Communauté de Communes a, là aussi, joué pleinement son rôle.

La CdC est aussi active sur des projets qui demandent du temps, mais qui avancent bien. La fin d'année 2019 verra ainsi l'inauguration de la Zone d'Activités Économiques Omégua au Gua, la signature d'un Contrat territorial Zones Humides pour l'entretien du réseau hydraulique du marais de Brouage, la signature d'un Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou encore la mise en place d'un projet social de territoire.

À travers ces multiples projets, c'est bien sa mission de service public que la Communauté de Communes entend assumer, au bénéfice de l'ensemble du territoire et pour chacun d'entre vous.

Le Président
Mickaël Vallet

Amities républicaines
Mickaël Vallet

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 - 17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41 - Fax. 05 46 85 54 41
Email : contact@bassin-de-marennes.com
Horaires au siège : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
www.bassin-de-marennes.com
Directeur de la publication : Jean-François Lagarde
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier
Comité de rédaction : Mickaël Vallet, Alain Bompard, Christian Guignet, Jacqueline Johannel, Alain Latreuille, Joël Papineau, Catherine Bergeon.
Conception maquette : RC2C
Impression : Imprimerie IRO
Crédits photographiques : CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 600 exemplaires



DR

sommaire

p 3 ici et maintenant

- Des idées pour bien vieillir chez soi
- 10^e édition du festival « Les cultures francophones »
- Portes ouvertes à la MIS

p 4 agir avec l'Agenda 21

- Apprenez à cuisiner les restes
- Prévention des déchets au jardin

p 5 protéger l'environnement

- La jussie cartographiée
- 2^e Parlement du marais
- Adhésion au Réseau des Grands Sites

p 6 à voir, à savoir

- Broue : un logis seigneurial dominant les marais salants

p 8 grandir ensemble

- Carton plein au centre de loisirs
- Un été inoubliable dans les Locaux Jeunes

p 10 développer l'activité

- Accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise
- Un renfort pour les éleveurs
- Un renfort pour le commerce de centre-bourg

p 11 agenda



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc_bassin-demarennes



www.twitter.com/CdC_marennes

Des idées pour bien vieillir chez soi

En partenariat avec le Département de la Charente-Maritime, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bassin de Marennes et le CCAS du Gua vous proposent de visiter l'appartement témoin «Ma maison A'Venir» et de découvrir les «trucs et astuces» qui peuvent vous permettre d'adapter votre logement pour continuer à y vivre le plus longtemps possible.



Camion témoin.

Il s'agit d'une maison reconstituée de 25 m² dans laquelle vous trouverez les principales pièces d'un logement (entrée, cuisine, salon, salle d'eau et chambre). Vous pourrez y essayer divers objets pratiques, tels qu'un ouvre-bocal électronique, un téléphone et une tablette adaptés ou encore un enfile-bas et un rehausseur de prises.

Un chargé de prévention de l'organisme « ReSanté-Vous » vous présentera plus de 70 équipements, parfois insolites, parfois high-tech, disposés çà et là en fonction des différentes pièces de la maison. Un ergothérapeute sera également présent pour échanger avec vous sur votre situation personnelle ou vos projets. Il vous conseillera de manière individuelle et pourra vous proposer, si vous le souhaitez, de prendre rendez-vous pour un diagnostic Autonomie-Habitat de votre logement.

Que vous soyez « âgé » ou non, particulier, aidant proche ou professionnel, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bassin de Marennes vous invite à participer à cette animation gratuite.

- Le mercredi 16 octobre au Gua, Place du Logis de 10h à 13h et de 14h à 17h.
- Le jeudi 17 octobre à Marennes-Hiers-Brouage, Place du Marché de 10h à 13h et de 14h à 17h.



Centre Intercommunal d'Action Sociale
23, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 75 43
cias@bassin-de-marennes.com



10^e édition du festival « Les cultures francophones »



Cette année, le festival qui fête ses 10 ans, se consacre à la jeunesse. Conférences, spectacles, concerts, rencontres littéraires, projections de films, atelier bande dessinée, animations culinaires : la francophonie et la jeunesse seront à découvrir et à vivre à toutes les sauces.



Festival « Les cultures francophones »
du 6 au 10 novembre 2019 à
Marennes-Hiers-Brouage
www.marennes.fr
Tél. 05 46 85 25 55

 [culturesfrancophonesofficiel](https://www.facebook.com/culturesfrancophonesofficiel)

Portes ouvertes à la MIS

Du 7 au 11 octobre, la Maison des Initiatives et des Services du Bassin de Marennes vous ouvre ses portes. Au programme : Petit déj de l'emploi, exposition sur les métiers du numérique, témoignages de professionnels, visite d'entreprises, transport gratuit vers un « Zoom sur les métiers du bâtiment », atelier « Services en ligne », information collective « Prêt à entreprendre »...



22-24, rue Dubois Meynardie,
17320 Marennes-Hiers-Brouage
05 79 86 01 50

Apprenez à cuisiner les restes

Vous en avez assez de jeter les restes de plats qui s'accumulent parfois dans votre frigo ? Alors venez participer aux ateliers « Cuisinons les restes » animés par l'association Terdev. L'occasion de (re)découvrir des recettes faites avec « rien », avec des aliments de la veille, en fin de vie ou encore avec des épluchures.



Atelier cuisinons les restes.

Cuisiner les restes peut devenir un jeu. Cela permet aussi de réduire le gaspillage alimentaire. C'est pourquoi la Régie des déchets du Bassin de Marennes vous propose ces ateliers, dans le cadre de son programme de réduction et de valorisation des déchets organiques.

L'art d'accommoder les restes

Les recettes reposent sur des astuces et principes qui vont titiller votre curiosité alimentaire et vous permettre de cuisiner de manière économique. Car quand on dit qu'il n'y a plus rien dans le frigo, c'est souvent qu'il reste un petit peu de tout. C'est aussi que l'on n'a pas envie de manger

la même chose que la veille. En changeant de forme et avec quelques ingrédients de plus, on peut faire le meilleur avec le minimum.

Sauver les aliments

Souvent, pour des raisons esthétiques, nous souhaitons nous défaire d'aliments encore « bons » à consommer. Découvrez les techniques pour « sauver » des aliments arrivés en fin de vie, périmés ou que l'on appelle tout simplement « pourris » ! L'occasion aussi de connaître les astuces pour conserver les aliments en toute sécurité, opter pour une alimentation adaptée aux saisons, ou encore cuisiner les épluchures, fanes et pelures.

Exemple



Des restes de :
Sauce bolognaise, fromage, crème fraîche, pain, grains de maïs, un œuf

Peuvent devenir :
Des nachos gratinés, des brochettes espagnoles sucré-salé, des paillassons...

Prévention des déchets au jardin



À l'appel de la Régie de déchets, une quinzaine d'habitants se sont mobilisés aux jardins partagés de Marennes le 6 juillet dernier, pour participer à un atelier sur la prévention des déchets au jardin. L'association Terdev, spécialisée dans la sensibilisation au développement durable, leur a donné l'envie et les moyens de réutiliser les déchets organiques par le compostage et d'optimiser l'usage des déchets « verts » en mettant en place des techniques plus saines pour notre environnement et notre santé. Objectif atteint : ils sont plus que jamais motivés pour en finir avec les restes organiques... et les pesticides !

En pratique

Les ateliers ont lieu les samedis matin de 10h à 12h :

- le 19 octobre à Marennes-Hiers-Brouage, Club détente et loisirs, allée du Tribunal (derrière La Poste)
- le 16 novembre à Marennes-Hiers-Brouage, Club détente et loisirs, allée du Tribunal (derrière La Poste)
- le 7 décembre Nieulle-sur-Seudre, salle des fêtes.

Inscription obligatoire (dans la limite de 12 personnes par atelier).

Gratuit.

La réalisation des recettes donnera lieu à dégustation. Possibilité de repartir avec les plats réalisés (se munir d'une boîte adaptée).

d'infos et inscription

Régie des déchets du Bassin de Marennes
Tél. 05 46 85 98 41
contact@bassin-de-marennes.com

La jussie cartographiée



La prolifération de la jussie peut accélérer le comblement de certains canaux.

Victoire Bonnaure, étudiante en 2^e année du cycle ingénieur à AgroParisTech, a mené une étude sur la prolifération de la jussie dans le marais de Brouage, afin d'évaluer la présence de cette espèce invasive et de comprendre les facteurs favorisant son expansion.

La jussie est une espèce exotique envahissante originaire d'Amérique du Sud, introduite en France vers 1830. Plante aquatique à fleurs jaunes utilisée dans les bassins ornementaux, elle s'est progressivement implantée dans les milieux naturels et particulièrement dans les zones humides.

Une menace pour le marais

La jussie met aujourd'hui en péril la circulation de l'eau dans le marais de Brouage, avec comme risque, à terme, le comblement de certains canaux. Elle nuit également à la biodiversité aquatique, notamment en appauvrissant le milieu en oxygène. Enfin, elle a su s'adapter pour coloniser les berges et les prairies, menaçant les zones de pâturage pour les animaux.

Une répartition inégale

Tout le marais n'est pas envahi par la jussie. Le nord (du fait notamment de la salinité de l'eau) ainsi que l'extrémité sud semblent pour l'instant épargnés. Les fortes densités d'herbiers de jussie se situent plutôt au centre du marais, et plus particulièrement aux endroits où les berges sont dégradées ou dénuées de végétation.

De multiples facteurs de prolifération

Plusieurs facteurs favorisent le développement de la jussie : la hauteur d'eau dans les canaux, la lumière, la chaleur, la salinité du milieu ou encore la concentration en nitrate, mais aussi la hauteur des berges, l'ancienneté des curages ou l'absence de flore concurrente. La dissémination des graines peut aussi être le fait de l'Homme ou des animaux.

Un plan d'action sur 3 ans

Grâce à une meilleure connaissance de la plante et de son mode de prolifération, mais aussi en fonction des secteurs représentant le plus d'enjeux, différents leviers d'action pourront être mobilisés. 325 000 € sont ainsi prévus sur trois ans dans le cadre du futur Contrat Territorial Zones Humides qui sera prochainement signé avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Charente-Maritime.

2^e Parlement du marais



Atelier d'écriture en immersion dans le marais.

« À la recherche de l'esprit des lieux », tel était le thème du 2^e Parlement du marais de Brouage organisé le 1^{er} juillet dernier. L'occasion pour une centaine d'acteurs du marais de réfléchir collectivement aux fondements d'une culture commune du marais de Brouage, à promouvoir dans le cadre d'un projet de valorisation patrimoniale et culturelle.

Adhésion au Réseau des Grands Sites

Afin de lancer une réflexion sur l'opportunité de lancer une « Opération Grand Site » sur le marais de Brouage, la CdC du Bassin de Marennes, porteuse du Grand projet du marais de Brouage avec la CdA Rochefort Océan, a décidé d'adhérer au Réseau des Grands Sites.

L'objectif est de bénéficier de l'expertise de ce réseau pour construire un argumentaire en vue d'une demande officielle d'engagement dans une « Opération Grand site », qui devra être validée par l'État.

Une telle opération, si elle avait lieu, permettrait d'apporter une reconnaissance nationale au Grand projet du marais de Brouage, ainsi que des financements pour mener à bien des actions de promotion, de préservation et de développement, avec à terme une potentielle labellisation du marais « Grand Site de France », au même titre que la Baie de Somme ou le marais Poitevin.

Broue: un logis seigneurial dominant les marais salants



Le mur du logis seigneurial toujours en élévation, jouxte la chapelle castrale dont on devine l'abside et l'autel.

De nouvelles fouilles archéologiques sur le promontoire de la Tour de Broue à Saint-Sornin ont permis de mettre au jour deux grands bâtiments constitutifs d'une haute-cour, lieu de résidence aristocratique des seigneurs de Broue. Elles ont aussi permis de mieux comprendre l'évolution du site entre le XI^e et le XIV^e siècle.

Les fouilles réalisées cet été sur la grande plate-forme située en avant de la Tour de Broue, ont été lancées suite à une campagne de sondages menée de 2015 à 2018, qui avait permis de confirmer le potentiel archéologique du site.

Un site densément peuplé au Moyen Âge

Ces premières fouilles avaient fait apparaître une occupation du site contemporaine de la construction de la Tour de Broue, au début du XI^e siècle, puisqu'aucune occupation antérieure (antiquité, haut Moyen Âge) n'avait été détectée. En revanche, elles avaient révélé la présence d'au moins onze bâtiments, permettant aux archéologues de déduire que la plate-forme était densément occupée au cours du Moyen Âge.

Les sondages avaient aussi permis de comprendre dans ses grandes lignes l'organisation du site qui domine aujourd'hui le marais de Brouage. Celui-ci se décompose en trois parties: au nord, une succession de bâtiments pouvant jouer le rôle de communs; à l'ouest, trois bâtiments maçonnés plus imposants; au centre, des espaces ouverts (cours) ayant recueilli

de grands dépotoirs à ciel ouvert. Le tout étant probablement séparé du reste du promontoire par un fossé rejoignant celui, encore visible aujourd'hui dans le paysage, qui ceinture la chemise et la Tour de Broue.

Une résidence seigneuriale

La nouvelle fenêtre de fouilles ouverte au cours de l'été 2019 sur plus de 1000 m², a concerné la zone occupée par l'ensemble de grands bâtiments. Ceux-ci se concentrent dans la partie occidentale de la plate-forme, dans un angle formé par la limite du promontoire et un fossé qui délimite le site. Par la qualité des constructions, l'hypothèse de la présence de la haute-cour, lieu résidentiel aristocratique, a été confirmée grâce à la mise au jour de l'intégralité de deux grands bâtiments qui forment un angle droit donnant sur une grande cour fermée, donnant elle-même sur la rupture de pente du promontoire.

Il s'agit pour le premier [bâtiment 4], d'un lieu de culte reconnaissable par la présence d'une abside dotée de contreforts. Nous sommes ici en présence de la chapelle castrale mentionnée au XIII^e siècle lorsque le seigneur de Broue la donne au prieuré voisin de Sainte-Gemme. L'entrée de ce

bâtiment avait déjà été repérée en 2015. Elle se distinguait alors par la présence d'une porte encadrée par deux contreforts, dont les archéologues ne connaissaient pas la signification.

Le deuxième bâtiment [bâtiment 7] est également de grandes dimensions et se distingue par la présence d'un pan de mur encore en élévation. Celui-ci permet de savoir que la construction présentait un étage surmontant un rez-de-chaussée voûté accessible grâce à une grande porte. Une deuxième porte latérale, moins importante, donne sur la cour qui jouxte cette construction.

Un logis transformé

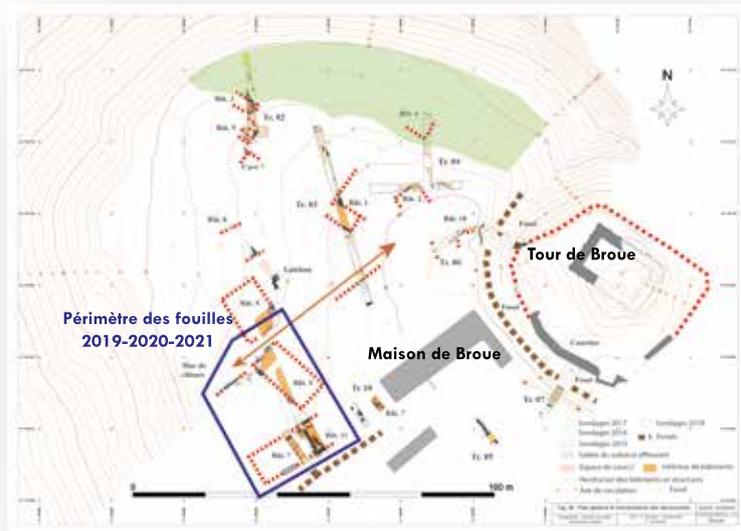
Les fouilles de cet été ont aussi permis de comprendre l'évolution de ce logis seigneurial. La voûte du rez-de-chaussée du deuxième bâtiment s'est effondrée, conséquence d'un probable incendie, et a nécessité la restructuration de l'espace intérieur et le bouchage de la porte principale. Le volume unique d'origine a laissé la place à trois pièces, l'étage étant ensuite supporté par un plancher. Il est fort probable que ce dernier corresponde à la partie résidentielle proprement dite.

Le bouchage de la porte principale a permis l'adjonction d'une nouvelle pièce dans l'axe du bâtiment primitif. S'appuyant sur le chevet de la chapelle, elle ferme complètement la cour, devenant ainsi la cuisine du logis grâce à la présence d'un vaste foyer (cheminée ?) d'environ 8 m².

Cet ensemble constitue donc la partie aristocratique de l'habitat qui accompagne tout château seigneurial, appelée également haute-cour. On trouve là, avec le logis et la chapelle, un programme architectural de qualité, ostentatoire, au même titre que la tour, l'importance de cet ensemble permettant d'affirmer le pouvoir comtal et seigneurial sur un territoire occupé principalement par des marais salants.

Le logis seigneurial a connu des restructurations tout au long des XIII^e et XIV^e siècles avec peut-être moins de moyens que pour les états d'origine. Ces aménagements coïncident avec l'apparition d'un lignage seigneurial à la fin du XII^e siècle - les Doué - descendants des anciens gardiens du château comtal. Ils

deviendront les seigneurs de Broue. Il n'est pas impossible que l'espace composé des grands bâtiments (logis, chapelle...) leur soit réservé alors que la tour reste le symbole de la présence et de l'autorité du comte sur ces marais.



Plan général d'interprétation.

Comprendre le mode de vie

La campagne de fouilles menée en 2019 a donc permis d'apporter un éclairage nouveau sur cette partie de la plate-forme,

et de mieux caractériser les bâtiments découverts lors des sondages des années précédentes.

Elle se prolongera en 2020 et 2021 selon un programme triennal, avec pour objectif de comprendre l'organisation et l'évolution des deux grands bâtiments actuellement dégagés (logis et chapelle) ainsi qu'un troisième bâtiment [bâtiment 5], découvert en 2015, et partiellement compris dans l'emprise des fouilles.

L'autre axe de recherche sera de poursuivre la fouille de la cour et de repérer les zones de dépotoir dont l'étude sera utile à la compréhension de l'environnement immédiat du site. En effet, ces « poubelles » contiennent de nombreux rejets alimentaires (restes osseux, coquillages...) et organiques (charbons...) qui renseignent

sur le régime alimentaire des occupants des lieux, mais également sur les ressources agricoles et naturelles environnantes et leur exploitation par les habitants de Broue au Moyen Âge.



Vue des fouilles.

Le site de Broue

Connu pour son donjon roman, probable œuvre de Foulques III, comte d'Anjou, le site de Broue est implanté sur une presqu'île, surplombant aujourd'hui de 30 m le marais de Brouage, ancien Golfe de Saintonge. Au Moyen Âge, ce site castral, lieu de pouvoir comtal, permettait le contrôle de la production du sel. Il était accessible par bateau depuis la mer, qui s'est peu à peu retirée.

Portées par le Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale (CNRS/Ministère de la Culture/Université de Poitiers), les fouilles sont menées dans le cadre du projet collectif de recherche intitulé « Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne : peuplement, environnement, économie ». Elles sont réalisées sous la responsabilité scientifique d'Éric Normand du Service Régional de l'Archéologie à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et d'Alain Champagne de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Avec le soutien financier de : Ministère de la Culture, Syndicat Mixte de Brouage, Conseil Départemental de la Charente-Maritime, Commune de Saint-Sornin.



Carton plein au centre de loisirs

DR

Camping à la ferme.

Ce fut encore un très bel été pour les trois sites d'accueil de loisirs du Bassin de Marennes, qui ont accueilli 455 enfants du 8 juillet au 30 août: à l'école de Marennes pour les 3 à 5 ans, à Marennes-Plage pour les 6 à 11 ans, et à Nieulle-sur-Seudre pour les 3 à 11 ans.

Avec une équipe de 27 agents mobilisés chaque semaine, ce sont près de 200 enfants par jour qui ont ainsi pu profiter de l'offre éducative proposée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Des activités et des sorties

Durant 39 jours, les enfants ont pu mener des activités au centre, participer à des mini-camps et à des sorties pour se baigner dans l'océan, découvrir le château de Saint-Jean-d'Angle, celui de la Gataudière ou encore de La Roche Courbon, participer à la création artistique de Benoit Hapiot dans le cadre des ateliers de Brouage, écouter de la musique classique avec le festival « Entre vents et marais », profiter de la ludothèque de Lud'Oléron, nourrir les poules du « Château des Enfants » et surtout rire, courir, jouer, s'inventer des mondes et se faire des copains...



DR

Fréquentation en hausse

Depuis 2014, le nombre d'enfants accueillis, toutes périodes confondues, est en constante augmentation, passant de 7 000 à plus de 10 000 « journées enfant » en 2019. Inscrire son enfant devient donc de plus en plus difficile compte tenu du nombre de places. C'est pourquoi un site a été ouvert au Gua il y a un an.

Accueil assuré

Les équipes du « Château des Enfants » à Marennes-Plage et des « P'tits Gua Mains » au Gua continuent d'accueillir vos enfants chaque mercredi et durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30, et proposeront comme chaque année un ensemble d'activités ludiques pour le plus grand plaisir de tous.

Spectacle Jeunes enfants

Le Relais Petite Enfance du Bassin de Marennes, vous propose un spectacle : « Une belle journée » par Miss Tine, le vendredi 18 octobre à 10h au Centre d'animation et de loisirs de Marennes-Hiers-Brouage (1, rue Jean Moulin).

Gratuit et sur inscription, ce spectacle est ouvert à tous les jeunes enfants et leurs accompagnants : parents, grands-parents, assistantes maternelles...

Inscription avant le 15 octobre : ram@bassin-de-marennes.com ou 06 23 58 92 17 ou 06 25 12 32 04.



© Miss Tine

Vous êtes un parent ou un(e) assistant(e) maternel(le) ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le Relais Petite Enfance, qui est en mesure de répondre à toutes vos questions liées à la petite enfance, et de vous accompagner dans vos démarches.



Le Château des enfants

12, avenue du Pont de la Seudre
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 76 46 67 /
06 29 73 54 15
chateaudesenfants@bassin-de-marennes.com



Un été inoubliable dans les Locaux Jeunes

Les Locaux Jeunes du Bassin de Marennes comptent 95 adhérents à l'année. La bonne fréquentation durant l'été dernier confirme l'intérêt des adolescents pour les activités proposées, qui parfois sortent des sentiers battus.

Cet été, entre 20 et 30 jeunes en moyenne ont été accueillis par les trois éducateurs qualifiés qui animent les Locaux Jeunes. Lorsque certains profitaient des séjours de découverte, environ 16 jeunes continuaient à participer quotidiennement aux activités proposées sur les sites de Bourcefranc-Le Chapus, du Gua, de Marennes-Hiers-Brouage, et de Saint-Just-Luzac.



Des sorties

Il faut dire que les ados ont été plutôt gâtés : journée au parc aquatique « O'Gliss Park » en Vendée, visite de l'Île d'Aix, balade à cheval sur la plage, paddle dans les marais, wakeboard, sortie à Luna Park, concerts à Festi'Vaux, escape game, atelier cosmétique, cuisine, chasse au trésor, tournois de jeux vidéo, course d'orientation, navigation à bord de lasses... Il y en avait pour tous les goûts.



Des séjours inoubliables

Ceux qui ont eu la chance de partir en séjour s'en rappelleront pendant longtemps, que ce soit les 6 jeunes qui ont participé à un chantier de jeunes francophones pour la rénovation d'un sentier patrimonial dans le Mercantour, les 16 qui ont pratiqué canyoning, trottinette de descente, et autres activités sportives dans les Pyrénées, ou encore les 12 autres jeunes qui ont participé à la 1^{re} édition du festival [A]Out des arts urbains à Notre-Dame-de-Monts en Vendée.

Des projets à venir

Pour cet hiver, plusieurs projets culturels seront mis en place : ateliers Bande Dessinée avec Thibaut Lambert et durant le Festival des Cultures francophones avec Chadia Chaïbi-Loueslati, ateliers stop motion avec Sébastien Dieu en partenariat avec la médiathèque, et plein d'autres événements culturels ou sportifs.

Les horaires des Locaux Jeunes

- Mardi et jeudi : de 15h30 à 18h
- Mercredi et samedi : de 14h à 18h30
- Vendredi : de 15h30 à 22h
- Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 19h (sauf mercredi : de 14h à 22h).

Les horaires peuvent varier en fonction des activités proposées.



Locaux Jeunes du Bassin de Marennes

Tél. 06 25 64 08 23

locauxjeunes@bassin-de-marennes.com

f [locauxjeunes.bassin-demarennes](https://www.facebook.com/locauxjeunes.bassin-demarennes)



Accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise

Parce qu'il n'est pas toujours évident de s'y retrouver lorsque l'on veut créer ou reprendre une activité, le service Développement économique de la Communauté de Communes est à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter.

Le service Développement économique de la CdC est la porte d'entrée de tout porteur de projet. Il vous apporte un accompagnement individuel pendant la création ou la reprise d'entreprise, afin de sécuriser votre projet. Il est en mesure de vous aider à identifier les financements possibles et de vous mettre en lien avec les différents acteurs de l'entrepreneuriat.

Réunions gratuites d'information

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif « Entreprendre en Nouvelle-Aquitaine », des réunions gratuites d'information vous sont proposées à la Maison des Initiatives et des Services (MIS) à Marennes-Hiers-Brouage. Intitulées « Êtes-vous prêt à entreprendre ? » elles vous permettront en 3 heures de comprendre le parcours du créateur/repreneur, et de rencontrer différents opérateurs qui sont également en mesure de vous proposer des rencontres personnalisées lors de leurs permanences.

Inscription possible sur www.weezevent.com/reunion-etes-vous-pret-a-entreprendre-marennes

Une seule adresse pour créer votre entreprise

Le ministère de l'Économie et des Finances a quant à lui mis en place un guichet unique : www.guichet-entreprises.fr. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires et les bonnes questions à vous poser avant de vous lancer : forme juridique de l'entreprise, aides

publiques, le régime du micro-entrepreneur... Vous pouvez y créer votre entreprise en ligne : le site transmettra au Centre de Formalités des Entreprises (CFE) les informations nécessaires à votre immatriculation.



Service Développement économique
10, rue du Maréchal Foch
Tél. 05 46 85 98 41
deveco@bassin-de-marennes.com

Un renfort pour les éleveurs

Dans le cadre du Grand projet du marais de Brouage, une chargée de mission a été recrutée pour apporter un appui technique au collectif d'éleveurs du marais de Brouage labellisé GIEE (Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental), notamment pour la valorisation de leurs produits, la gestion du parasitisme, ou encore la conciliation entre production et environnement.

Un renfort pour le commerce de centre-bourg

Afin de mettre en œuvre sa stratégie de maintien et de renforcement de l'attractivité commerciale dans les centres-villes et centres-bourgs du territoire, la Communauté de Communes a décidé de recruter un chargé de mission « centralité », chargé d'accompagner les porteurs de projet et de mettre en place un plan d'actions en faveur du commerce et des activités en centres-bourgs.

Les permanences

À la Maison des Initiatives et des Services.
24, rue Dubois Meynardie - 17320 Marennes-Hiers-Brouage.

- de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat : les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois.
- de la Chambre de Commerce et d'Industrie : tous les mardis matin sur rendez-vous.
- d'Initiative Charente Maritime et d'Insertion Poitou-Charentes Active en fonction des demandes sur rendez-vous.



Tél. 05 79 86 01 50
accueil.mis@marenes-oleron.com



OCTOBRE

vendredi 11 et samedi 12
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
VERNISSAGE L'ART DANS LA PEAU
La Bigaille - 19h30 - 3 / 2 €

Concert
ORCHESTRE DE CHAMBRE NOUVELLE AQUITAINE
Centre d'animations et de loisirs - 20h30 - 24,50 / 18 / 12 / 5 €

samedi 12
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
ÉLECTRO ROCK
La Bigaille - 21h - 6 / 5 €

mercredi 16 au dimanche 3 novembre
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Exposition
AUTOUR DU GOLFE DE SAINTONGE
Tonnellerie de Brouage - 14h à 18h

mardi 22
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert et cinéma
VISIONS D'AFRIQUE
L'Estran - 21h



DR

jeudi 24
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle
ALBERT KNÜT, LE CLOWN
L'Estran - 15h - 3 €

vendredi 25
BOURCEFRANC - LE CHAPUS

Jeux
ESCAPE GAME
Port du Chapus - 20h - 28 / 26 / 25 €

samedi 26
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
SOIRÉE TECHNO
La Bigaille - 21h - 6 / 5 €

mercredi 30
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture
MIAM DES HISTOIRES
Médiathèque - 16h - Gratuit

jeudi 31
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Fête
HALLOWEEN
15h à 18h - Gratuit

Moulin des Loges

SAINT-JUST-LUZAC
DÉMONSTRATION DE MEUNERIE

28 oct. à 9h45,
29 oct. à 10h30,
30 oct. à 10h45,
31 oct. à 11h.

NOVEMBRE

samedi 2
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
DELTA 17
La Bigaille - 21h - 4 / 3 €

dimanche 3
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
OH, TOUR D'GAINSBOURG
La Bigaille - 18h - 5 / 4 €

samedi 9
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
ANAÏD
Musique rock. La Bigaille - 21h - 6 / 5 €

10^e festival Les cultures francophones

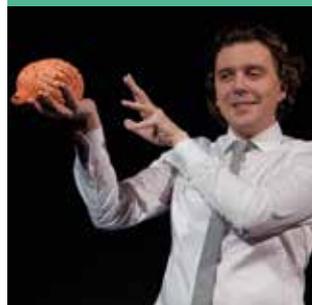
mercredi 6
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence
UNE JEUNESSE ENGAGÉE
Maison des Initiatives et des Services - 18h - Gratuit

jeudi 7
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence
C'EST PAS DANS LE DICTIONNAIRE
Maison des Initiatives et des Services - 17h - Gratuit

Humour
ALEX VIZOREK EST UNE ŒUVRE D'ART
L'Estran - 21h - 15 / 9 €



© Mehdi Manser

vendredi 8
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture
RENCONTRE AVEC CHABNAME ZARIAB
Médiathèque - 18h - Gratuit

Concert + film
LA SCÈNE MUSICALE ÉMERGENTE ACADIENNE
L'Estran - 20h30 - 15 / 9 €

samedi 9
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Gastronomie
ANIMATIONS CULINAIRES
Marché - 9h - Gratuit

Livre et lecture
RENCONTRE DÉDICACE
Médiathèque - 10h30 - Gratuit

Ciné-goûter
LE GRAND MÉCHANT RENARD ET AUTRES CONTES
L'Estran - 15h30 - 4 €

Concert
ZOUFRIS MARACAS + LÛME
Centre d'animations et de loisirs - 21h - 19 / 16 / 12 €

dimanche 10
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
ROCK LES MOMES - CAPTAIN PARADE
La Bigaille, rue Fradin - 16h - 7 €



DR

Rencontre-cinéma
PHIL COMEAU
L'Estran - 18h - 5,50 / 4 €

vendredi 15
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre
MOI ET FRANÇOIS MITTERRAND
L'Estran - 20h30 - 24,50 / 18 / 12 €



© Raphael Arnaud

samedi 16
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence
CONNAISSANCE DU MONDE
L'Estran - 15h - 8 / 6,50 / 3,50 €

Concert
SOIRÉE PUNK
La Bigaille - 21h - 3 / 2 €

vendredi 29
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Théâtre
LE PIGEON SUR LE BALCON
L'Estran - 20h30 - 10 / 8 / 5 €

samedi 30
LE GUA

Théâtre
J'HABITE CHEZ MA COUSINE
Foyer rural, place de La Poste - 20h30 - 8 €

MARENNES-HIERS-BROUAGE
Conférence
CONNAISSANCE DU MONDE
L'Estran - 15h - 8 / 6,50 / 3,50 €

Concert
SCÈNE OUVERTE
La Bigaille - 21h - 1 €

DÉCEMBRE

samedi 7
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture
MIAM DES HISTOIRES
Médiathèque, 15h - Gratuit

Cirque et concert
MR FRED AND CO
La Bigaille - 21h - 3 €

vendredi 13
BOURCEFRANC - LE CHAPUS

Concert
CHORALE MAMBO
L'église Saint Louis - 20h30 - PAF

samedi 14
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
CHORALE MAMBO
Église de Brouage - 17h - PAF

Spectacle
POCO A POCO
La Bigaille - 17h30 - 5 / 3 €

dimanche 15
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
JAM SESSION
La Bigaille - 18h - 1 €

vendredi 20
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle
ARBRE DE NOËL
Centre d'animations et de loisirs - 15h - Gratuit

mardi 31
BOURCEFRANC - LE CHAPUS

Repas dansant
RÉVEILLON DU COMITÉ DES FÊTES
Salle des fêtes Le Sémaphore - 20h



J'ai 10 ans !

10^{eme} édition
du festival
les cultures
francophones

jeunesse et francophonie

du 6 au 10
novembre 2019



marennnes.fr